
COMMISSION TRIPARTITE ROMANDE

TRAVAIL SOCIAL

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

DU 12 MAI 2017

à Lausanne - Ortra Santé-Social

Présidence ad intérim

M.	P.-A. Uberti		INSOS
----	--------------	--	-------

Participant-e-s

Mme	V. Baumgartner		INSOS
M.	S. Beuchat		Avenir Social
M.	H. Boéchat		INTEGRAS
M.	C. Butscher		ANMEA
Mme	J. Chapuis		SPJ / CLPPJ
Mme	A. Chognard		ANTES
M.	J. Coquoz		HES-SO
Mme	D. Cvijanovic		AVDEMS
Mme	J. de Claparède		SPAS (DSAS-VD)
Mme	S. Eigenheer		Hospice général
M.	R. Frund		EESP
M.	J.-P. Gaudard		ARS
M.	B. Geiser		ANTES
Mme	C. Guinard Dumas		AvenirSocial VD
Mme	C. Jolidon		OrTra JU
M.	S. Lopez		Anim.ch
Mme	L. Schneider		GREA

Invité-e-s

M.	O. Grand		Chef de projet PgB11, HETS-FR
M.	E. Jay		Responsable de filière BATS, HETS-FR

Excusé-e-s

Mme	E. Baume-Schneider		EESP
Mme	C. Erard		CSP VD
M.	D. Kohlbrenner		FASL
M.	J.-D. Nanchen		AVALTS
Mme	C. Staub		AVOP

ORDRE DU JOUR

1. ACCUEIL ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	2
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2016	2
3. INFORMATION DU COMITÉ	2
4. ÉVALUATION DU BACHELOR EN TRAVAIL SOCIAL (BATS) : PREMIERS RÉSULTATS	3
5. PROGRAMMES PILOTE POUR LA PROMOTION D'UNE RELÈVE DISPOSANT DES DOUBLES COMPÉTENCES	4
6. INFORMATIONS DES MEMBRES	5
7. INFORMATIONS DE LA HES-SO	6
8. DIVERS ET PROCHAINE SÉANCE	7

1. ACCUEIL ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

P.-A. Uberti ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes invitées. L'ordre du jour est accepté.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2016

Le PV de la séance du 17 novembre 2016 est adopté.

3. INFORMATION DU COMITÉ

P.-A. Uberti informe l'assemblée qu'il quitte sa fonction à INSOS pour prendre la direction de l'ESSIL dès le 1^{er} juin 2017. De ce fait, il quitte également la Commission tripartite romande et la fonction de président qu'il assume. Christine Guinard Dumas assurera l'intérim jusqu'à la séance de novembre et elle a d'ores et déjà accepté de se proposer pour la présidence à l'assemblée générale.

Constatant que depuis le début de la constitution de la Commission tripartite romande en association, celle-ci a encaissé des cotisations qu'elle thésaurise, le Comité envisage de proposer d'abandonner ces dernières et souhaite sonder l'assemblée sur une telle perspective. Le tour de table fait apparaître qu'une moitié des membres présents soutient l'idée d'abandonner les cotisations, ce qui aurait pour effet de lever l'ambiguïté entre la volonté d'ouverture au maximum d'organisations pour favoriser l'atteinte des buts de l'association et l'inévitable fermeture qu'engendre le statut de membre cotisant. L'autre moitié estime qu'il faut maintenir la cotisation car il est difficile ensuite de la rétablir. Par ailleurs, les ressources financières permettent à l'association d'envisager des projets. De ce tour de table, on peut dégager les idées suivantes :

- Le maintien de la cotisation n'a de sens que si la Commission tripartite romande a des projets à financer.
- Il serait sain de satisfaire au principe d'égalité et d'éviter la situation d'avoir des membres cotisants et des quasi-membres non cotisants
- Si l'on supprime la cotisation, on pourrait imaginer que la contribution des membres se ferait sous la forme d'une mise à disposition de compétences.

Le Foyer de Servan va déménager durant la période des travaux. La Commission tripartite romande ne pourra de ce fait plus bénéficier de ses locaux. Le Comité propose d'écrire à la direction de l'institution pour la remercier de son accueil et de faire un don de CHF 200.- pour les enfants de l'institution.

4. ÉVALUATION DU BACHELOR EN TRAVAIL SOCIAL (BATS) : PREMIERS RÉSULTATS

E. Jay présente les résultats de l'évaluation du bachelor en travail social. Pour rappel, la HES-SO, à l'instar de toutes les hautes écoles de Suisse, a mis en place un système d'assurance qualité qui prévoit l'évaluation périodique de toutes les filières bachelor et master. Elle répond ainsi à une exigence fixée dans la loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE). Cette évaluation doit, tous les sept ans, impliquer une commission d'experts internationale qui étudie le rapport d'autoévaluation de la filière et rencontre des acteurs déterminants (étudiants, enseignants, représentants des milieux professionnels). C'est cette démarche complète à laquelle est soumise la filière BATS.

Pour l'établissement du rapport d'autoévaluation, la filière a procédé à une enquête online auprès des diplômés de 2015, à des focus groups avec des représentants des milieux professionnels et avec des étudiants encore en formation et à des journées de travail avec les enseignants. Tout cela a permis d'accumuler une série d'informations et d'appréciations sur le plan d'études, la formation et l'encadrement pédagogique des étudiants.

Cinq thématiques ont été en particulier abordées :

- Organisation et structure des plans d'études
- Profil de compétences
- Alternance
- Cours des étudiants
- Evolution du travail social à l'horizon de 5 à 10 ans

E. Jay commente le document powerpoint qui avait été envoyé avec l'ordre du jour. Il se dégage de la démarche d'évaluation que la filière devra notamment procéder aux révisions et améliorations suivantes :

- Revoir le profil de compétences en fonction de l'évolution du travail social et pour le rendre plus efficace dans la formation
- Renforcer l'articulation entre la formation en école et la formation pratique
- Assouplir le cursus des étudiants
- Promouvoir l'innovation pédagogique
- Améliorer le système qualité de la filière

La discussion avec les membres a porté essentiellement sur le thème de l'innovation pédagogique. Celle-ci ne consiste pas nécessairement et exclusivement dans l'emploi d'outils numériques mais aussi dans la nécessité de s'adapter à l'évolution du public. Les étudiants ont beaucoup changé et les sources d'information accessibles à tout un chacun modifient le rapport au savoir et aux modalités traditionnelles de transmission.

5. PROGRAMMES PILOTE POUR LA PROMOTION D'UNE RELÈVE DISPOSANT DES DOUBLES COMPÉTENCES

O. Grand rappelle l'histoire du projet qui résulte avant tout d'une préoccupation politique au sujet de la relève dans les HES. La LEHE définit la nature des études dans les HES qui doivent être distinctes de celles des universités. Pour garantir que les HES « dispensent un enseignement axé sur la pratique et sur la recherche et le développement appliqués, préparant à l'exercice d'activités professionnelles », il est nécessaire que le corps enseignant dispose de la double compétence professionnelle et académique.

Le projet du domaine Travail social implique cinq HES des trois régions linguistiques. La HES-SO en assume la direction (Leading House). Les programmes décrits dans le document en annexe de l'ordre du jour ont été élaborés de manière schématique et devront être ajustés dans la confrontation avec la réalité.

Une première séance s'est tenue le 5 avril 2017 avec les institutions et organisations faitières qui ont manifesté leur intérêt à collaborer au projet. Cette séance qui a donné lieu à un document de synthèse (voir annexe) a permis de procéder aux premiers ajustements. O. Grand relève les principaux résultats de cette séance :

- Si le projet est destiné à promouvoir la relève dans les HETS, il développe en même temps une relève dans les institutions car celles-ci ont aussi besoin de personnes ayant un niveau master et disposant de compétences académiques en matière de recherche orientée vers la pratique du travail social.
- Les programmes d'immersion professionnelle qui ont été imaginés devront évoluer vers plus de flexibilité pour prendre en compte l'existence de réalités institutionnelles très variées.
- Il sera nécessaire de définir, plus précisément ce qu'on entend par double compétence professionnelle et académique.

Les membres présents sont très favorables à l'égard de ce projet et manifestent l'intérêt de leurs institutions à participer. Les éléments suivants ont été relevés :

- Il importe que les associations professionnelles comme AvenirSocial soient impliquées et pas seulement les employeurs.
- La ligne de partage entre les programmes proposés et les mandats de prestations aux institutions devra être clarifiée si l'on veut éviter des confusions.
- Les institutions n'ont globalement pas de ressources spécifiques pour la participation à ce type de projet. Il sera donc nécessaire de trouver des solutions pragmatiques en sachant que la question financière aura une place déterminante sur l'ampleur du projet.
- La dimension nationale de projet devrait offrir la possibilité de prévoir des comparaisons nationales dans les prestations sociales et des regards croisés.
- Des inquiétudes sont exprimées sur les risques de hiérarchisation dans le terrain avec la multiplication des niveaux de formation.

- Les programmes pilote peuvent être des occasions pour les institutions de développer des projets innovants.

C'est en juillet que swissuniversities prendra sa décision finale sur le montant attribué au projet. Si ce montant correspond à celui de la requête, le groupe de travail national pourra passer à la mise en œuvre; s'il est inférieur, il sera nécessaire que les 5 HES impliquées décident des mesures d'ajustement. Les membres de la Commission tripartite romande seront informés.

6. INFORMATIONS DES MEMBRES

Les membres présentent les informations ci-dessous :

- Le Service de prévoyance et d'aide sociale du canton de Vaud met en application la modification légale relative à l'insertion des jeunes de 18-25 bénéficiaires du revenu d'insertion. Ces bénéficiaires doivent s'engager à suivre une formation professionnelle adaptée à leurs compétences et reçoivent une bourse de formation. C'est une extension du projet FORJAD qui a pour effet de transformer le travail des assistants sociaux.
- C. Jolidon informe des modifications des statuts de SavoirSocial qui confèrent désormais aux ORTRA cantonales la possibilité de devenir membres. C'est la présidente de l'ORTRA genevoise qui représente les ORTRAs latines au Comité de SavoirSocial.
- Le Congrès INSOS se tiendra à Montreux les 22-24 août, sur le thème « Osons le changement » :
<https://insos.ch/evenements/evenements-insos/showEvents/osons-le-changement>
- L'AVDEMS souhaite se rapprocher des HETS pour réduire les écarts entre le terrain et la formation et renforcer les collaborations. Elle œuvre également à la promotion des métiers en EMS.
- L'ANTES organise une formation 2017 sur l' « Approche du clown dans le travail social » : <http://www.antes-ne.ch/formation-2017/>
- L'ARS cherche un spécialiste sur le concept des objets flottants pour une journée de formation continue de ses membres.
- AvenirSocial lance une campagne d'information pour que le travail social soit effectué par des personnes formées. S. Beuchat informe par ailleurs qu'une manifestation est prévue à Berne le 6 juin contre la baisse de 10% de l'aide sociale dans le canton.
- La plateforme romande de l'animation socioculturelle organise sa journée romande à Bussigny le 18 mai. Elle va également changer de nom et s'appellera FederAnim : <http://anim.ch/?page=211&sub=&obj=2977>
- Le GREA offre de nombreuses journées de formation. Celle du 30 mai porte sur « Impuissance et toute-puissance : une tension structurelle dans le champ des addictions » : <http://www.grea.ch/formations>
- Il y a en Suisse alémanique une remise en question des placements d'enfants à cause des coûts qui oblige les membres d'INTEGRAS à intervenir pour recadrer le débat. Le Colloque de Morat les 1-2 juin porte sur les deux questions « Qui est nous ? Où va nous ? » : <http://www.integras.ch/fr/education-sociale-et-la-pedagogie-specialisee/colloques/colloque-de-morat>

- L'Hospice général est engagé dans une réflexion de fond sur une approche visant une plus grande proximité avec les bénéficiaires. C'est une forme d'innovation sociale qui passe par une formation des cadres.
- C. Butscher informe des négociations en cours dans le canton de Neuchâtel au sujet de la grille salariale dans le cadre de la CCT des établissements spécialisés.
- C. Guinard Dumas donne les informations suivantes d'AvenirSocial Vaud :
 - o La CCT Enfance est à bout touchant. Elle devrait pouvoir entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018.
 - o La nouvelle Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) va entrer en vigueur en 2018. Les Communes vont appliquer le cadre de référence pour l'accueil des 4-12 ans.
 - o La nouvelle loi sur la pédagogie spécialisée du canton de Vaud est en consultation.
 - o AvenirSocial Vaud est inquiète au sujet des projets d'examens professionnels fédéraux dans le domaine de l'insertion car ils vont fragiliser notamment la profession de MSP. Elle a également édicté des recommandations pour l'engagement des stagiaires et produit un clip pour promouvoir les professions sociales auprès du public masculin.
- J. Chapuis informe que le canton de Vaud a adopté les lignes directrices de la politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse. C'est le SPJ qui est chargé de la coordination d'une politique qui implique plusieurs Départements et Services : <http://www.bicweb.vd.ch/communiqu.aspx?pObjectID=630229>.

7. INFORMATIONS DE LA HES-SO

J. Coquoz communique les informations suivantes :

- Les deux projets de formations doctorales déposés par le domaine Travail social auprès de swissuniversities ont obtenu un subventionnement. L'un des projets est en coopération avec l'Université du Québec à Montréal et permettra aux diplômés du master en travail social d'accéder à un doctorat en travail social. Le deuxième projet porté avec les universités de Suisse romande consiste dans l'offre de modules de formation centrés sur le travail social dans 5 écoles doctorales de la Conférence des universités de Suisse occidentale et dans la formation doctorale du PRN LIVES.
- L'édition 2017 de l'Université d'été se tiendra à la Chinese University de Hong Kong. Elle portera sur le thème : Valuing Strengths and Respecting Diversity in Social Work : Policy, Practice, Education and Research. 8 étudiants du master en travail social y participeront parmi une cinquantaine d'étudiants.
- La SASSA vient d'éditer une brochure présentant les formations de base HES en travail social et leurs perspectives. Il est possible de la télécharger dans les trois langues nationales sur le site de la SASSA : <http://www.sassa.ch/francais/>.
- Depuis le début de l'année 2017, la filière Psychomotricité a été intégrée dans le domaine Travail social. Cette filière délivre actuellement un diplôme professionnel CDIP qui est placé au niveau bachelor. Depuis 3-4 ans, la filière prépare un projet visant à positionner la formation au niveau master comme c'est le cas de la formation des logopédistes. Elle aurait alors la particularité d'être alimenté par des candidats ayant obtenu un bachelor en psychologie, en travail

social ou dans une filière de la santé. Ce projet va être soumis au Comité gouvernemental de la HES-SO en novembre 2017.

- Suite à l'appel à candidature envoyée aux membres de la Commission tripartite romande pour la Commission scientifique chargée de l'examen des projets de recherche financés par la HES-SO, plusieurs candidates et candidats se sont annoncés.
- Plusieurs colloques et congrès dans lesquels le domaine Travail social de la HES-SO est impliqué dans l'organisation ou est l'organisateur principal sont prévus durant l'été :
 - o 7^{ème} Congrès international de l'Association internationale pour la formation, la recherche et l'intervention sociale (AIFRIS) qui se tiendra du 4 au 7 juillet à Montréal sur le thème « Solidarités en questions et en actes : quelles recompositions ? »
http://aifris.eu/O6manifestations/montreal_2017/programme_congres.php
 - o La 6^{ème} Conférence organisée par Alter, la Société européenne de recherche sur le handicap, se tiendra à l'Université de Lausanne les 6 et 7 juillet sur le thème « Handicap, Reconnaissance et "Vivre ensemble". Diversité des pratiques et pluralité des valeurs » :
<https://alterconf2017.sciencesconf.org/>
 - o Le 14^{ème} Congrès international de l'Association de recherche sur le handicap mental est organisé par la HETS-GE les 11-14 septembre à Genève sur le thème « La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées : une utopie ? ». De nombreuses institutions de Suisse romande sont impliquées dans l'organisation :
<https://airhm2017.hes-so.ch/fr/convention-lonu-relative-droits-personnes-utopie-8281.html>

8. DIVERS ET PROCHAINE SÉANCE

En l'absence de divers, la séance est close et l'annonce est faite que la prochaine séance de la Commission Tripartite est fixée le

Jeudi 22 novembre 2017
à Lausanne, Espace Riponne, de 9h15 à 12h15.

ANNEXES :

- Programme pilote pour le renforcement du double profil de compétences dans le travail social : synthèse de l'atelier du 5 avril 2017
- Brochure SASSA sur la formation HES en travail social